

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Retiré

AMENDEMENT**N ° AC370**

présenté par
Mme Jacqueline Dubois

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 69, insérer l'alinéa suivant :

« La période des 1000 jours dans la vie d'un enfant est primordiale pour son développement multidimensionnel futur et son insertion dans la société. En tenant compte de ce constat, un dispositif spécifique de recherche dédié au plus jeune âge doit être mis en place. La recherche sur le développement cognitif, affectif et socio-émotionnel de l'enfant reste embryonnaire en France. La recherche sur cette période mérite d'être amplifiée et sanctuarisée à travers le lancement de programmes de financement spécifique portant sur les 1000 premiers jours de l'enfant. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les répercussions des premiers 1000 jours de l'enfant dans la construction de soi, tout au long de la vie, sont encore méconnues. Afin de développer la recherche fondamentale sur cette période, il est proposé de mettre en œuvre des programmes de financement spécifique afin de renforcer les moyens dédiés à cette thématique.

Ce dispositif concrétise une préconisation du rapport « Les 1000 premiers jours. Là où tout commence » de la commission des 1000 premiers jours appelant à déployer plus de moyens humain et matériel vers ce champ de recherche.

La sanctuarisation de nouveaux moyens ainsi suggérée pourrait se traduire par des appels à projets de l'ANR ou des programmes ciblés dans les organismes publics de recherche.

Cet amendement scelle la mise en place de programmes de financement spécifique pour la recherche sur la petite enfance dans le rapport annexé.